Conquêtes et combats du mouvement ouvrier d'hier à aujourd'hui

Luc Roussel (Historien, Président du Carhop)

Dans le cadre d'une animation sur l'histoire ouvrière organisée à Saint-Ghislain, Luc Roussel a retracé les grands combats sociaux menés dans le Borinage. En toile de fond, le film d'Henri Storck «Misère au borinage» réalisé en 1933 et soixante ans plus tard la vision de Patric Jean dans «Lettre à Henri Storck. Les enfants du Borinage» qui montrent la même brutalité économique connue par une classe ouvrière misérable dans les années 1930 et un quart monde relégué à la fin du XX^{ème} siècle.

Émergence lente et complexe d'une nouvelle composante sociale : la classe ouvrière

À partir du 18^{e} siècle, au Royaume-Uni d'abord, dans certains pays d'Europe occidentale ensuite, une très importante mutation des moyens de production est en train de se mettre en place. D'un monde essentiellement rural, on passe à un monde industriel d'où émerge une nouvelle classe sociale.

Au Borinage, il existait depuis le 13^{e} siècle des exploitations minières. Mais ceux qui y travaillaient étaient en fait des paysans. Ils exerçaient le métier de mineur pendant la morte saison afin de se procurer des moyens de chauffage et quelques ressources supplémentaires.

Au 19^{e} siècle, lorsque le capitalisme financier entre en ligne de compte, une différenciation se fait entre les houilleurs, c'est-à-dire les ouvriers que l'on essaie d'attacher à l'entreprise et les employeurs qui jouent le rôle d'intermédiaires financiers et commerciaux.
Un processus semblable se déroule pour les travailleurs à domicile. Ainsi les tisserands indépendants se voient contraints, par la mécanisation et la pression des marchands, à se mettre sous la dépendance d'un patron.

Mais ... On ne peut parler de mouvement ouvrier avant que les travailleurs n'aient pris conscience de leur appartenance de classe. Les différences entre par exemple l'ouvrier à domicile, isolé, au travail parcellisé, et l'ouvrier en fabrique, travaillant sur machines dont le salaire augmente avec la qualification, sont grandes.

Une chose les rassemble toutefois, c'est leur statut juridique et politique. Les ouvriers belges sont dépourvus de droits politiques – droit de vote et droit d'éligibilité – et du fait de l'article 310 du Code pénal, ils sont dans l'incapacité juridique de se grouper en associations. Ils sont en plus liés à une entreprise par le livret ouvrier dans lequel le patron peut annoter ce qu'il veut en cas de changement de travail ou de licenciement.
Enfin, quand il est indigent, l'ouvrier est considéré comme suspect et à placer sous tutelle, cela à n'importe quel âge.

La nature de la condition ouvrière au 19^{e} siècle résulte donc d'un double mouvement de concentration démographique – par abandon des campagnes autour de centres industriels – et de concentration industrielle – des petits ateliers se transforment en usines par adjonction de machines – et se regroupent autour des sources d'énergie que sont le charbon, la vapeur...
L'ouvrier est ainsi coupé de ses attaches rurales et son sort devient lié à son salaire... insuffisant pour vivre. Il est astreint à des horaires et à une discipline qu'il ne connaissait pas.
Les femmes et les enfants sont embauchés et sont sous-payés du fait de leur «fragilité». Eux aussi prennent bientôt le chemin de l'usine.

La misère est trop importante pour que les ouvriers puissent s'organiser. Néanmoins, il existe quelques associations. Des industriels ont mis sur pied des sociétés de secours mutuels, des caisses de prévoyance... Mais, ils ne sont pas suivis par les travailleurs qui se méfient à juste titre de ces caisses patronales.
Il existe aussi quelques associations appelées «bourses» qui se camouflent sous la forme de mutuelles. Elles ont pour objet le secours en cas de maladie et constituent des organismes de défense contre les employeurs.
À partir de 1840, des «sociétés de maintien des prix» se profilent ; elles ont pour but de maintenir le niveau des salaires. L'idée d'une coordination de ces petites associations ne viendra pas des travailleurs eux-mêmes, mais de bourgeois radicaux qui se mettent au service de la classe ouvrière.

Un pas important : la création du POB

Après la chute de la Première Association Internationale des Travailleurs en 1872, un sursaut gagne les associations ouvrières au milieu du 19e siècle surtout à Gand et à Bruxelles. Mais ce n'est évidemment pas simple... Le nombre élevé d'ouvriers constitue une première difficulté. Organiser quelques centaines de travailleurs artisanaux, irremplaçables pour le patron, sous le mode corporatif, on pouvait assez facilement le réaliser. Mais, il en va autrement pour les ouvriers d'usine ; ils sont des milliers, le plus souvent illettrés et peuvent être congédiés au moindre avertissement, se trouvent sous la surveillance des forces de l'ordre...
En 1885 est créé le Parti Ouvrier Belge (POB). Le terme «socialiste» ne peut être utilisé car il représente une menace dans la société bourgeoise. C'est une fédération composée de trois catégories d'organisations ouvrières : les sections socialistes proprement dites, les sections syndicales et surtout les coopératives.
Au-delà de l'intérêt économique des coopératives (qualité et prix, distribution de nourriture pendant les grèves), elles deviennent des lieux de propagande et d'action ouvrière. La principale revendication du POB est d'obtenir le suffrage universel

Bien que plus tardif, le syndicalisme chrétien suit un cheminement parallèle. En 1886, un «syndicat antisocialiste du coton» se constitue. La Confédération générale des syndicats chrétiens et libres de Belgique se constitue en 1912.
Un clivage socio-économique ne tarde pas à se constituer. Il va provoquer des divisions parmi les libéraux entre radicaux et doctrinaux et parmi les catholiques, entre libéraux et sociaux intransigeants.

Et sur le plan éducatif ?

Les militants du mouvement ouvrier sont très rapidement conscients que l'émancipation de la classe ouvrière ne se fera pas uniquement par des organisations de défense économique, soucieuses des conditions de vie matérielle. L'action éducative va répondre dès lors à un double souci : lutter contre l'analphabétisme – ce qui conduira à la revendication de l'enseignement pour tous et par voie de conséquence à la lutte contre le travail des enfants – et développer une «culture générale» des travailleurs. Cette culture générale aura des aspects moraux (lutte contre l'alcoolisme, respect du faible, de la femme, de l'enfant), des aspects religieux, des aspects artistiques (fanfares, théâtres), des aspects militants (notamment publications, tracts et journaux).

Du côté chrétien : des cercles d'études et l'éducation populaire se mettent en place. À titre d'exemple reprenons l'action de Victoire Cappe[1], fondatrice du syndicat féminin chrétien, pour qui syndicalisme et formation vont de pair. Elle crée donc aussi bien des associations professionnelles, des écoles d'apprentissage que des cercles d'études. Ces derniers ont pour objectif de donner aux ouvrières les moyens d'assumer leur mission syndicale. Les programmes varient d'après l'âge et le milieu des ouvrières, mais tous utilisent la méthode de l'enquête. C'est par l'enquête en effet, que l'on peut connaître les besoins et imaginer les réponses à y apporter. L'enquête permet également une implication directe des ouvrières elles-mêmes.

Bien plus tard, un institut de formation est lancé à Charleroi en 1946, soutenu par Elie Baussart.[2]. Ce sera l'Institut de Culture Ouvrière (ICO). L'idée sera reprise par Max Bastin en 1962 et donnera naissance à l'Institut supérieur de culture ouvrière (ISCO).

1 Keymolen, D., *Victoire Cappe 1886-1927 - Une vie chrétienne, sociale, féministe*, Presses Universitaires de Louvain, Academia Bruylant Carhop, 2002.

2 Libon, M., *Elie Baussart (1887-1965). L'identité wallonne et le mouvement wallon*, Louvain-la-Neuve, thèse de doctorat en histoire, UCL, 1986.

 © Carhop - 2013

Écoles et jeunes ... [3]

Historiquement, à partir de l'éclosion de la modernité, l'école a reçu du politique la fonction essentielle de former les individus à l'égalité politique.

Donner une langue commune, alphabétiser, instruire, socialiser, tout cela devait contribuer à abolir les distances sociales. Former des citoyens et les inscrire dans une communauté de destin. Ce qui revient à favoriser la démocratie...

Il s'agit de s'ouvrir à la modernité... De sortir des particularismes, des obscurantismes...

On voit que cela renvoie à la longue durée, que cela dépasse le clivage privé/public ; école laïque/catholique...

On sait que l'éducation est un élément fondateur du champ politique. L'évolution des régimes autoritaires vers des formes démocratiques (Amérique latine, Europe de l'Est) ont mis en lumière qu'une démocratie doit s'appuyer sur une culture démocratique pour ancrer les structures politiques dans l'immatériel des mentalités. Ici réside tout le débat de l'acculturation des cultures non-occidentales.

Alors que se passe-t-il lorsque le cadre national est remis en cause par les deux thématiques convergentes de l'immigration et de la construction européenne qui déstabilisent les rapports de superposition entre nationalité et citoyenneté, entre dimensions politique et culturelle de l'intégration ?

L'école apparaît alors oppressive... visant plus l'intégration que l'universalisation, la reproduction de l'ordre social, plus que l'émergence de la liberté individuelle.

Évolutions jusqu'à aujourd'hui

La rupture produite entre la fin du 18ème siècle et le milieu du 20ème, est que le statut de salarié est devenu un statut envié, un statut que l'on recherche. Il offre, grâce aux moyens de la sécurité sociale, une assurance pour les aléas de la vie (maladie, chômage, accident du travail, vieillesse...). Ce statut est négocié paritairement et les conventions collectives qui le soutiennent obtiennent force de loi.

Depuis les années 1920, les salaires augmentent plus vite que le coût de la vie. Après la parenthèse de la crise des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale, ce qu'on a appelé la «société de consommation» a établi ses bases. Croissance économique et abondance semblent sans fin. À cette époque, il y a peu de chômage ; le rapport de force joue en faveur de la classe ouvrière. Le patronat s'y retrouve en augmentant la productivité. La population urbaine croit considérablement (elle a quadruplé entre 1846 et 1961).

C'est précisément le salariat et l'organisation sociale-démocrate de notre vie en société qui depuis le milieu des années 1970 sont fortement menacés par le néolibéralisme dont les théories ont réussi à s'infiltrer dans de nombreux domaines de la vie économique : crise de l'énergie abondante et bon marché, déstabilisation de l'État-nation, privatisations, concurrence exacerbée, dumping social... Les forces sociales avaient sans doute oublié que les avancées sociales sont fragiles, constamment à renforcer... Le mouvement syndical est fragile sur le plan international alors que les décisions économiques sont mondialisées.

Les États se sont considérablement affaiblis depuis une trentaine d'années. La désindustrialisation touche l'Europe occidentale. Des sous-régions en sortent traumatisées, c'est bien sûr le cas du Borinage.

Depuis 1999, on connaît en Belgique, sous la pression du gouvernement «arc-en-ciel» présidé par Guy Verhofstadt, le système de l'activation ou «l'État social actif». Modèle importé de Grande-Bretagne, ce système vise à accompagner et surtout à responsabiliser individuellement chaque allocataire social. L'indemnisation du chômage par exemple, n'est plus considérée comme un droit conquis par

---

3 Vitiello, A., *Institution et liberté : l'école et la question du politique*, Paris, L'Harmattan, 2010.

les cotisations de l'ensemble des travailleurs. L'État social actif met d'autre part la valeur travail à l'honneur ; celle-ci est considérée comme la seule manière de s'intégrer.

Réflexions sur l'exclusion

C'est dans ce contexte que la question de l'exclusion (et de l'intégration) apparaît.

La crise induit une personnalisation des dysfonctionnements. Les raisons structurelles de la crise passent au second plan au profit d'un langage accusant les sujets. Le risque est grand d'en rester à un discours sur les valeurs. Valeur travail, dynamisme personnel, goût du risque...

Pour éviter les confusions, *repartons des sujets* en approchant la réalité de l'injustice autrement qu'en termes de manque de biens ou de statuts par rapport à un standard d'intégration. On intègre le «plus», croissance, consommation et accumulation, sans intégrer le «moins» d'intégration qui constitue une réserve de croissance (exploitation).

La question n'est pas de refaire l'histoire de l'appropriation mais de construire autrement le lien social. Il devient impérieux de critiquer la définition de l'exclusion comme un manque et sortir de la réduction de la personne humaine que suppose ce genre de définition, aussi bien d'ailleurs pour l'inclus que l'exclu.

Repartons de la marche du système. Il révèle les limites de son «universalisme intégrateur» qui pour fonctionner crée des «frontières». Ce déplacement ne se confond pas avec une idéalisation de l'autre, de l'étranger, de la différence. Il s'agit d'opérer une «*rencontre*», une recherche commune.

Il n'est pas non plus question ici d'idéaliser la culture des pauvres. C'est d'une rencontre que naît une culture commune. La pression du système incite des sujets vivant aux frontières à résister grâce à des cultures parallèles. (L'enfermement dans ces cultures parallèles maintient l'ordre établi) ! Il convient donc d'élaborer un savoir propre en vue de constituer une identité d'action. (cfr éducation populaire qui consiste à consolider les capacités collectives en vue d'acquérir une identité et de construire une société alternative)

À l'égard de cette pratique nouvelle liée à une rencontre et à un processus d'éducation mutuelle, une attitude maximaliste n'a pas de sens parce qu'elle reproduit in fine l'exclusion.

 © Carhop - 2013